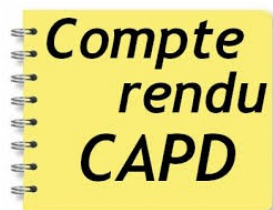




SNUipp
FSU



CAPD 3 juillet 2018 :

les élu-es du SNUipp-FSU vous rendent compte

Ordre du jour : Mouvement à TP, refus de temps partiel, questions diverses

Une CAPD fleuve qui s'est achevée à plus de 19 heures et où les élu-es du SNUipp-FSU sont intervenus avec détermination sur tous les points à l'ordre du jour.

Une CAPD que nous avons mûrement préparée en amont. Force est de constater à nouveau que cela n'a pas semblé être le cas du côté de l'IA, malgré les dossiers préparés par les services. Courriers lus en "diagonale" et résumés sommairement, imprécisions ou réponses inadaptées.

Les échanges ont été parfois houleux et le SNUipp-FSU a même demandé une interruption de séance face aux réponses linéaires de l'IA ne prenant en compte aucune situation ni motif.



#171380528



1) Mouvement provisoire 2018.

Le SNUipp-FSU a rappelé le gros travail mené en amont, pendant et après les groupes de travail et remercié les services pour les réponses apportées.

Nominations difficiles en fin de mouvement sur postes spécialisés ou très éloignés avec cette année un mouvement particulièrement compliqué: les affectations ont été difficiles même avec des barèmes élevés, le choix beaucoup plus limité. Cela en lien notamment avec moins de postes et de fractions disponibles (refus de temps partiel, de disponibilité notamment).

Difficultés aussi quant aux appels à candidature trop nombreux et tardifs (certains postes sont connus depuis le 17 mai, à l'issue des résultats du mouvement à TD) qui freinent le bon fonctionnement du mouvement provisoire et la libération du plus grand nombre possible de postes pour les collègues.

419 collègues restaient sans affectation au TD avec donc participation au mouvement à Titre provisoire.

9 collègues ineat (qui arrivent dans le département - bienvenue à eux ! - ont pu être affectés également.

Toutes les affectations ont été confirmées, hormis quelques modifications suite à des demandes de révision de collègues qui ont été étudiées et pour certaines prises en compte.

Environ 110 collègues restent sans affectation à ce jour à l'issue des groupes de travail et de la CAPD.

Nouveau groupe de travail fin août, avant la rentrée (pas de date arrêtée à ce jour).
A l'issue de ce nouveau groupe de travail, certain-es d'entre eux auront une affectation, en fonction, là encore, des postes alors disponibles;

D'autres pourraient être "mis à disposition" (- à savoir remplacements sur la circonscription avec paiement des ISSR suite aux interventions du SNUipp-FSU -) dans les circonscriptions si pas de poste disponible, en attendant leur affectation sur un poste vacant (qui ne sera pas obligatoirement dans la circonscription de "MAD")

Les circonscriptions des MAD ne seront donc connues que fin août.

Le SNUipp-FSU a également fait état du **mouvement des TRS** qui s'est tenu dans des délais contraints. Sur certaines circos, il a été demandé d'anticiper encore plus les choix pour remettre les fiches de vœux avant le WE. Cela n'est pas normal, les délais déjà bien courts se devant d'être respectés par tous. Nous avons demandé à ce que une réflexion

soit menée pour l'an prochain concernant le barème pris en compte, la bonification de 4 points étant de plus en plus caduque et stérile puisque la très grosse majorité des collègues ont atteint cette limite. Les affectations et la stabilité des équipes, pourtant mise en avant par l'IA, s'en trouvent parfois modifiées et bouleversées. De même nous avons réitéré notre demande de regrouper entre elles les décharges de direction et de Pemf pour offrir des postes dès le mouvement à TD qui permettrait une stabilité plus forte.

2) Recours contre des refus de temps partiel (2ème vague)



Ces recours ont concerné les collègues ayant participé et obtenu un poste au mouvement; les entretiens chez les IEN ont eu lieu le 30 mai dernier.

35 collègues convoqués, 25 refus; 11 recours étudiés en Capd

Le SNUipp-FSU a rappelé le surnombre de personnels et demandé un bilan précis de la situation du département: le déficit mis en avant par l'IA pour justifier notamment à nouveau des temps partiels est contredit par ce surnombre.

D'autant que, plus choquant, dans une note, le rectorat de Nice a indiqué qu'il est possible pour les non admis au CRPE de faire un dossier de candidature pour exercer en qualité de contractuels pour effectuer des missions de remplacement. C'est honteux ! Et voilà on baisse le nombre de places au concours, on réduit la liste complémentaire et on fait appel à des contractuels.

Réponse IA: si la situation du département se stabilise, il reste nécessaire de "récupérer" encore des postes pour tendre vers l'équilibre de la balance "postes /personnels". Cela passe notamment par des refus de temps partiel sur autorisation, une "vigilance" sur les demandes de détachements, d'exeat ...Concernant les contractuels, il reconnaît la "maladresse" mais cette démarche relève du rectorat, l'objectif étant d'avoir "à disposition" toutes les données si besoin. Cependant, il n'est pas envisagé de recruter l'an prochain des contractuels dans les Alpes-Maritimes. Un message va être mis en ligne sur le site de l'IA.

Les élu-es du SNUipp sont intervenus sur tous les dossiers qui leur étaient confiés avec détermination, précision, contrant les arguments mis en avant par l'IA sur chaque situation, rappelant que pour beaucoup la participation au mouvement était obligatoire (mesure de carte, titre provisoire...).

Les échanges ont été parfois tendus, **une interruption de séance a été réclamée par le SNUipp-FSU tant la présentation des dossiers était subjective, sommaire et caricaturale** et les réponses négatives apportées, inappropriées et uniformes.

A l'issue de cette interruption, le SNUipp-FSU a fermement dénoncé le manque de dialogue social affiché ce jour et demandé une écoute attentive des situations étudiées.

Au final, 5 situations revues au forceps grâce au SNUipp: 1 acceptée, 1 autre acceptée car changement de motif, 2 acceptées si les collègues acceptent de changer de poste, 1 sous réserve d'obtention de la RQTH.

La "bienveillance" à la mode Blanquer...



Questions diverses posées par le SNUipp-FSU

- Point sur les appels à candidature

Nominations sur les postes "scolarisation des moins de 3 ans", les postes d'ERH, de classe relais, CPC, Direction Section internationale de Valbonne Garbejaire, Freinet, ERUN Val de Siagne ...

Le SNUipp-FSU est intervenu sur deux avis défavorables non "compris" par les collègues.

Plusieurs appels restent en cours (Pemf provisoires, coordonnateur REP + Carros, Coordonnateur Casnav, CPD Dialogue de gestion ...) ou seront relancés faute de candidats (classe relais Rostand à Nice; ERUN Nice 2; CPC Nice 1, CPC Nice 2).

Des situations individuelles ont été aussi étudiées concernant les "directions" d'établissements spécialisés où les collègues, alors même qu'elles ont passé un entretien qui n'avaient pas lieu d'être, ont reçu un avis défavorable ! L'IA a reconnu une "maladresse" certaine et ne tient pas compte de cet avis.

- Point sur les demandes d'ineat/exeat

Le SNUipp-FSU est intervenu pour demander des accords d'exeat en nombre conséquent eu égard notamment au surnombre de personnels dans le département.

Plus de 100 collègues restent effectivement sans affectation début juillet, même si ce surnombre n'est pas très important en soi et risque de fait d'être résorbé assez rapidement.

Là encore, les débats ont été vifs concernant les demandes d'exeat tant les situations humaines sont mises de côté face à la seule logique budgétaire qui, de surcroît, n'est plus aussi prégnante. 1 exeat a pu être accordé suite à nos interventions répétées. Nous continuerons à suivre fin août où nous essaierons de ré intervenir selon les accords ou non d'ineat dans les départements demandés. Mais la situation est cependant très bloquée.

Nous avons également demandé la poursuite des intégrations par ineat car comme indiqué ci dessus le surnombre devrait vite être résorbé.

A ce jour 13 ineat ont pu être réalisés. La campagne des ineat se poursuit toujours à ce jour dans le 06.

- Plan de formation 2017-2018

Tous les stages à candidature individuelle sont annoncés " hors temps de travail".

Quelle régression ! Le SNUipp-FSU a rappelé que l'IA, lors du CTA, s'est targué d'avoir créé des postes de BD pour augmenter le nombre de départs. De plus lors du conseil de formation puis en CTA rien n'a été indiqué aux syndicats . Quelle transparence !

Un plan de formation "peau de chagrin" et stéréotypé dans ses contenus, "gonflé" artificiellement par le rajout des 18 heures de concertation pédagogiques et les formations statutaires qui relèvent pour certaines plus de la formation continuée que continue (formations T1, T2, T3, direction...)

Une réponse "au culot" de l'IA indiquant que cela avait été indiqué et abordé lors des différentes réunions ... puis face à notre contestation, précisant au final que "si cela n'avait pas été dit, cela était implicite" ! (sic !) et que ces dispositions avaient été prises dans le cadre d'une harmonisation avec le département du Var.

Le SNUipp-FSU a dénoncé une régression inadmissible qui fait suite à un nombre de départs en stage déjà bien faible les années précédentes. Pour rappel, devant la pauvreté de l'offre de formation la FSU et le SNUipp ont voté contre à l'occasion de sa présentation. Le nombre de stages à candidature individuelle est en chute libre : 2,4 % ; 60 % des stages sont programmés sur les thématiques Lire/Ecrire/Mathématiques.

LIRE ICI: <http://06.snuipp.fr/spip.php?article6248>

Conclusion

Au final, une CAPD fleuve et difficile où les élu-es du SNUipp-FSU ont bataillé pendant plus de 3 heures sur tous les points de l'ordre du jour.

Car les élu-es du SNUipp-FSU prennent à cœur leurs interventions et les dossiers confiés dans un souci de défense des personnels et des écoles préservant l'équité entre tous.

Force aussi est de constater qu'une fois encore aucune intervention ni prise de parole (au sens propre) des élu-es du Se-Unsa et de FO et très peu de la part de la CGT.

Nous ne communiquons jamais sur cet aspect syndical mais là nous vous devons la vérité des prix !

